



# L'habilitation familiale, une institution à éviter (AGEFI)

Fiche pratique publié le **22/04/2016**, vu **1614 fois**, Auteur : [CURATELLES ET TUTELLES](#)

## L'habilitation familiale, une institution à éviter (AGEFI)

Pour l'AGEFI Actifs, Valéry Montourcy, avocat au barreau de Paris, a préparé une tribune présentant en termes nets les dangers que représente pour les majeurs vulnérables l'habilitation familiale, nouveau mécanisme destiné à se substituer dans certains cas à la tutelle.

De même que tout barbouillage n'est pas de l'art, toute réforme n'est pas un progrès. L'habilitation familiale en est une illustration.

Pour retrouver la tribune de Valéry Montourcy, cliquer sur le lien :

<http://www.agefiactifs.com/droit-et-fiscalite/article/habilitation-familiale-un-mecanisme-éviter-73454>

### MONTOURCY AVOCATS

[www.montourcy-avocats.fr](http://www.montourcy-avocats.fr)

Droit des majeurs vulnérables (sauvegardes de justice, curatelles, tutelles, hospitalisations)

Le Cabinet conseille ses Clients et plaide devant les Juges des tutelles, JLD et Cours d'appel, partout en France.

Pour prendre rendez-vous avec Maître Montourcy :

Tél : 01 45 72 02 52 ou courriel : [secretariat@montourcy-avocats.fr](mailto:secretariat@montourcy-avocats.fr)

227 Boulevard Péreire – 75017 Paris